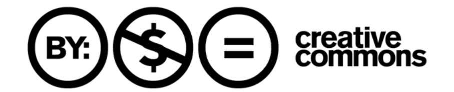


Annales de démographie historique

De la multitude de la Chine : perceptions européennes d'un Empire au siècle des Lumières

Isabelle Attané, Jean-Marc Rohrbasser



Abstract
Observers of the Enlightenment also demonstrated a keen interest in China. Indeed, before the emergence of a "Sinophobie" movement, the contrary, that is to say, "Sinophilia" prevailed in Europe during the first half of the 18th century. Population issues were those that preoccupied observers at the very time when Western scholars were debating over the predicted dépopulation of the world. Jesuit missionary archives focused on two population characteristics ; multitude and prosperity. Observers enumerated several factors favoring population expansion in China, such as the climate or traditions, as well as several obstacles, such as frequent and widespread diseases. The pertinence of these observations is sometimes questioned and has given rise to a genuine historiographical critique. Accounts by missionaries were joined by observations made by political mathematicians, such as the Prussian, Süssmilch, or the Dutchman, Struyck, who provided estimated figures that could either be compared and/or juxtaposed to data we now possess. This text provides a forum of expression for all these observers, and highlights the perceptions Europeans had of the Chinese during the Enlightenment period.

Résumé
Observateurs et penseurs des Lumières manifestèrent un vif intérêt pour la Chine. Avant l'apparition progressive d'un mouvement de « sinophobie », la sinophilie prévalut en Europe dans la première moitié du XVIIIe siècle. Les questions de population, en particulier, préoccupèrent les observateurs au moment même où savants et lettrés occidentaux débattaient de l'éventuelle dépopulation du monde. Les récits laissés par les missionnaires jésuites soulignent deux caractéristiques de la population : multitude et prospérité. Les observateurs énumèrent un ensemble de facteurs favorables à la propagation en Chine, comme le climat ou les traditions, et un ensemble d'obstacles, comme la fréquence des fléaux. La valeur de ces observations est parfois remise en question, donnant lieu à une véritable critique historiographique. Aux missionnaires se joignent les arithméticiens politiques qui, à l'instar de prussien Siissmilch ou du hollansais Struyck, fournissent des estimations chiffrées que l'on peut avec fruit comparer entre elles ou avec les indications dont nous disposons à présent. Notre contribution vise avant tout à laisser parler les observateurs et à présenter les pièces d'un dossier inventoriant les perceptions que les Européens purent avoir de la population chinoise au Siècle des Lumières.

ANNALES DE DÉMOGRAPHIE HISTORIQUE 2000 n° 2 p. 177 À 200

DE LA MULTITUDE DE LA CHINE : PERCEPTIONS EUROPÉENNES D'UN EMPIRE AU SIÈCLE DES LUMIÈRES[1]

par Isabelle ATTANÉ et Jean-Marc ROHRBASSER

L'Europe du XVIIIe siècle fut, tant dans les milieux intellectuels que littéraires ou artistiques, le théâtre de mouvements novateurs. Le courant philosophique de l'époque, la philosophie des Lumières, prônait l'épanouissement de l'homme, permis par le progrès scientifique, la tolérance ou l'essor du cosmopolitisme. Il fit l'apologie de la nature, créant le mythe du « bon sauvage » et l'idée d'une religion et d'un droit naturels. Mus par la volonté de dénoncer préjugés et dogmatisme, les philosophes se mirent en quête de la vérité historique.

Observateurs et penseurs des Lumières manifestèrent un vif intérêt pour la Chine. Les sciences, les lettres, les arts, le commerce, les voyages, les controverses religieuses, autant de domaines qui suscitèrent l'engouement des Européens pour ce pays. Quatre siècles après le précurseur Marco Polo, cette curiosité fut ravivée par les voyages d'évangélisation des missionnaires, et notamment des Jésuites qui laissèrent, sous forme de chroniques, de riches témoignages, décrivant les mœurs, l'organisation sociale et politique, les techniques agricoles, la population... En 1735, le père Jean-Baptiste Du Halde, dans l'introduction de son ouvrage monumental compilant lettres et récits de ses coreligionnaires, évoque l'origine de cet intérêt : « L'EMPIRE de la Chine a été depuis fort longtemps un objet de curiosité pour l'Europe ; les premières connaissances qu'on en eut, trouverent d'abord peu de créance dans les esprits ; la Relation que publia le Voyageur Vénitien[2] qui, à la suite des Tartares, avait parcouru quelques Provinces de cet Empire, passa pour le fruit d'une imagination qui cherchait à s'égayer ; tout ce qu'il racontait de l'ancienneté de cette Monarchie, de la sagesse de ses Lois & de son Gouvernement, de la fertilité de ses terres, des richesses de son Commerce, de la multitude prodigieuse de ses habitans, de la douceur & de la politesse de leurs mœurs ; de leur application à faire fleurir les Arts & l'Agriculture, de leur goût et de leur ardeur pour les Sciences, tout cela fut regardé comme de pures fictions, où la vraisemblance n'était pas même observée. [...] Avec le tems on revint de ces préjugez, & l'on rendit plus de justice à la sincérité de l'auteur Vénitien, sur-tout lorsqu'on vit que ce qu'il avait avancé s'accordait avec les Relations[3] que donnerent les premiers Missionnaires, qui vers la fin du quinzième Siècle pénétrèrent enfin dans la Chine, dont jusqu'alors, par des vuës politiques de cette Nation, l'entrée avait été fermée à tous les Étrangers. [...] La curiosité se réveilla, & l'indifférence qu'on avait témoignée jusqu'alors pour la Chine, se changea dans un vif empressement de connaître une Nation si ancienne, & dont on rapportait des choses si singulières. » (Du Halde, 1735, I, Préface, i-ii)

Les Jésuites, tout en accordant officiellement la primauté à l'œuvre d'évangélisation,

s'intéressaient également aux sciences (Elisseef, 1978, 16). C'est d'ailleurs cet intérêt qui leur donna accès à ces « choses si singulières » qu'ils ne manquèrent pas de consigner dans leurs rapports.

Avant l'apparition progressive d'un mouvement de « sinophobie » vers 1750, mouvement qui ne prit cependant une véritable ampleur qu'au XIX siècle, la sinophilie prévalut en Europe dans la première moitié du XVIII[e] siècle. La vision que les Jésuites eurent de la Chine, tout comme celle des Physiocrates qui en procède, s'attacha en effet à faire l'éloge de l'Empire (Broc, 1971, 325-332, et Broc, 1990, 39-49). Les Jésuites furent séduits par l'organisation politique et économique de la Chine – gouvernement centralisé, administration hiérarchisée, ordre public, agriculture. François Quesnay, chef de file de l'école physiocratique, proposa, en 1767, cette image idéale de la Chine comme modèle politique à l'Europe des Lumières (Quesnay, 1767, 917-934).

Les questions de population, en particulier, préoccupèrent les observateurs au moment même où savants et lettrés occidentaux débattaient de l'éventuelle dépopulation du monde. Mais, tout en étant perçue comme très peuplée, la Chine servit peu d'exemple dans cette controverse que Montesquieu, dans ses *Lettres persanes* (1720), avait lancée à partir de considérations sur la population de l'Antiquité.

PERCEPTIONS DU PEUPLEMENT CHINOIS

Comment les différents observateurs voyaient-ils la Chine et sa population ? Leur vision était-elle correcte ou déformée ? Notre connaissance actuelle de la Chine de cette époque et les données dont nous disposons permettent-elles de trancher entre admiration et rejet, engouement et dénigrement, modèle et repoussoir ? Nous avons choisi ici de laisser parler, pour l'éloge ou la critique, les différents observateurs.

Une multitude prodigieuse

Les récits laissés par les missionnaires jésuites soulignent deux caractéristiques de la population : multitude et prospérité. Elles sont illustrées par la description des villes, surtout Pékin et Canton qui, plus que les autres, frappèrent l'imagination. Dans leurs descriptions, les auteurs se préoccupent à la fois du nombre d'habitants et de la taille des villes chinoises, et les comparent avec les villes occidentales de référence, principalement Paris et Londres.

À la fin du XVII[e] siècle, le père Louis Le Comte attribue deux millions d'habitants à Pékin (Le Comte, 1696, I, 125) et, un siècle plus tard, Sir Georges Staunton, secrétaire de l'ambassade d'Angleterre et ministre plénipotentiaire auprès de l'empereur de Chine, mentionne plusieurs estimations ; la dernière s'accorde avec celle faite par Le Comte : « Dans le siècle dernier, le jésuite Grimaldi, cité par Gemelli Carreri[4], prétendait que la population de Pékin s'élevait à seize millions d'ames. Un autre missionnaire a beaucoup réduit cette estimation, et porté celle de la cité tartare[5] à un million un quart seulement. D'après les meilleurs renseignements fournis à l'ambassade, toute la ville contient environ trois millions d'habitants. » (Staunton, 1800, III, 187)

Ni le père de Premare, ni le père Du Halde ne fournissent de chiffres, mais ils laissent parler la forte impression que leur

laisse la capitale de l'Empire: ils y ont vu une « multitude » (Premare, 1700, 121) ou une « foule extraordinaire ».

La seconde ville de l'Empire après Pékin pour ce qui est du nombre des habitants, Canton, est ainsi caractérisée par le Père Du Halde (Du Halde, 1735, I, 224): « La Ville que les Chinois nomment Quang tcheou, est celle que les Européans appellent Canton. C'est une des plus peuplées & des plus opulentes de la Chine. [...] À compter tout ce qui compose la Ville de Canton, on prétend, [...] qu'il y a au moins un million d'ames[6]. » (Du Halde, 1735, I, 224)

La ville de Hangzhou lui semble également peuplée. Il estime qu'elle contient « plus d'un million d'âmes » (Du Halde, 1735, I, 175). D'autres villes donnent lieu à des estimations tout aussi étonnantes, qui fournissent les prémisses d'un questionnement sur l'ensemble de la population de la Chine: « Dans une grosse bourgade[7], qui n'en est éloignée [de Canton] que de trois ou quatre lieues, il y a encore, dit-on, plus de monde qu'à Canton même. Qui peut donc compter les habitants de cette province? Mais que sera-ce de tout l'Empire, lequel est composé de quinze grandes provinces presque toutes également peuplées? À combien de millions cela doit-il monter? » (Premare, 1700, 103-104)

Non contents de décrire la multitude des habitants vivant dans ces villes, les observateurs fournissent des indications quant à la taille et à la topographie de celles-ci, leur « figure », comme on dit en ce temps. Le père Le Comte présente ainsi Pékin: « La Ville [Pékin], de figure parfaitement quarrée [...] est composée de deux Villes; l'une se nomme la Ville des Tartares, parce qu'il n'y a qu'eux qui s'y peuvent établir: on appelle l'autre, la Ville des Chinois, aussi grande, mais beaucoup plus peuplée que la premiere. Toutes deux ensemble font six grandes lieuës de tour, de trois mille six cens pas chacune; ces mesures sont justes, & on les a prises avec le cordeau par ordre exprés de l'Empereur. » (Le Comte, 1696, I, 118-119)

Le père Du Halde dispose d'informations encore plus précises en ce qui concerne le découpage administratif de la cité impériale: « Elle [Pékin] se divise en neuf Contrées différentes qui ont chacune un *Fou*, ou ville principale & du premier Ordre, dont plusieurs autres Villes dépendent. Ces Villes sont au nombre de 140, dont 20 sont des *Tcheou*, ou Villes du second Ordre; & cent vingt sont des *Hien*, ou Villes du troisième Ordre; sans parler des Bourgades & des Villages sans nombre, dont quelques uns sont aussi grands que des Villes. » (Du Halde, 1735, I, 111)

Ces descriptions d'ordre administratif ont parfois conduit l'observateur à modifier l'ordre d'importance des villes. Par exemple, le Père Le Comte soupçonne que Pékin pourrait ne pas occuper le premier rang en peuplement: « La grandeur des Villes n'est pas moins surprenante que leur nombre [...] *Nankin* [...] qui avoit autrefois trois enceintes de murailles, à la derniere desquelles on donnoit seize grandes lieuës de circuit [...] Quand les empereurs y tenoient leur cour il est certain que le nombre de ses habitans estoit immense [...] Depuis ce temps-là elle a beaucoup déchû [...] cependant si l'on compte ses fauxbourgs & les habitans de ses canaux, il s'y trouve encore plus de monde qu'à Pekin. » (Le Comte, 1696, I, 166)

Il établit en outre un lien direct entre la taille des villes et leur importance dans la hiérarchie administrative. Il en détaille ainsi la structure: « Les Villes

mesme ont leur figure déterminée; elles doivent estre toutes quarrées [...]. La grandeur des Villes suit naturellement leur ordre. Les métropolitaines ont trois ou quatre lieuës de tour; celles du premier ordre en ont deux, & celles du second & du troisiéme diminuent à proportion [...]. Toute la Ville est divisée en quartiers: & les quartiers de dix en dix maisons ont un Chef qui doit veiller à tout ce qui s'y passe, & avertir le Mandarin des querelles, des nouveautez, des estrangers qui y arrivent ou qui en sortent. » (Le Comte, 1696, II, 96-97)

La forme carrée des villes n'est cependant pas la seule à être remarquée. Du Halde note que Ning hia est « bâtie en rectangle oblong » (Du Halde, 1735, III, 370). Enfin, les auteurs classent les villes de la Chine en deux catégories: « Voicy ce qui regarde en general les autres Villes de l'Empire. Les Chinois les divisent en deux especes. Celles qui sont uniquement destinées à la seureté du païs, se nomment villes de guerre, & les autres, villes de police. » (Le Comte, 1696, I, 159)

La seconde catégorie se divise elle-même en trois « ordres » qui deviendront classiques chez tous les auteurs postérieurs, Du Halde, Struyck, Süssmilch, etc. Cette classification n'est pas le fait des Européens, mais bien de l'administration chinoise[8]: « Mais on ne peut assez s'étonner, quand on considere le nombre, la grandeur, la beauté & l'ordre de leurs Villes de police. On les divise ordinairement en trois ordres. Dans le premier, il y en a plus de 160. dans le second 270. & dans le troisiéme, près de 1 200. sans compter plus de 300. autres Villes murées qu'on met hors de rang, quoy qu'elles soient presque toutes fort peuplées, & qu'on y fasse un grand commerce. Les bourgs & les villages ne se peuvent compter. » (Le Comte, 1696, I, 165)

Dans l'impossibilité, bien souvent, de fournir des données chiffrées sur la population des villes chinoises, mais malgré tout désireux de rendre compte de cette multitude qui les impressionnait, les observateurs en sont venus à procéder à des comparaisons avec les villes les plus peuplées d'Europe qu'ils transforment en déserts, en « solitudes » (Le Comte, 1696, I, 122).

En majorité français, nos voyageurs utilisent le plus souvent Paris comme ville de référence. Le père de Premare, ne trouvant dans aucune ville française de multitude comparable à celle qu'il rencontre à Canton, écrit: « Canton est plus grand que Paris, et il y a pour le moins autant de monde [...] les plus beaux quartiers ressemblent assez aux rues de la foire Saint-Germain; il y a presque partout autant de peuple qu'à cette foire, aux heures qu'elle est bien fréquentée. » (Premare, 1699, 62)

Le père Le Comte enrichit cette comparaison en recourant à deux critères qui lui permettent d'opposer Paris et Pékin. Il procède en premier lieu à une estimation du périmètre de la ville: « [Paris] n'a dans sa plus grande longueur, que deux mille cinq cens pas, & par consequent, quand bien mesme on la supposeroit quarrée, elle n'auroit que dix mille pas de circuit, c'est-à-dire qu'elle seroit moins grande de la moitié que la seule ville des Tartares; ainsi Paris n'est tout au plus que la quatriéme partie de Pekin. » (Le Comte, 1696, I, 120)

Puis il se livre à une comparaison des deux capitales suivant le nombre et la configuration de leurs maisons. Il constate d'abord que « les maisons chinoises sont à un étage, les parisiennes de quatre. Pékin ne contient pas plus de maisons. Les rues sont plus larges. Le nombre d'habitants est très inégal » (Le Comte,

1696, I, 120). Puis il souligne : « Il ne faut pas néanmoins conclure de là, qu'il y ait à Paris & à Pekin un égal nombre d'habitans ; car les Chinois sont extraordinairement pressez dans leurs maisons, de maniere que vingt personnes & plus encore se placeront où nous nous contentons d'en mettre dix ; & il faut bien que cela soit ainsi, puisque la multitude des gens qui paroissent continuellement dans les ruës, est si grande qu'on en est effrayé. » (Le Comte, 1696, I, 120)

Vision rien moins qu'idyllique, l'entassement des habitants n'étant guère un signe de bien-être. Le proto-nationalisme de l'époque se préoccupe plus de hiérarchie que de simple comparaison. William Maitland, dans son *History of the City of London* (1737), prétend prouver que Londres est la plus grande cité du monde. À cette fin, il réfute les estimations courantes faites pour la population de Pékin et attribue à la capitale impériale un nombre d'habitants très nettement inférieur. Il espère ainsi préserver la suprématie de Londres : « Après avoir remarqué que le Palais de l'Empereur avec ses Cours & ses Jardins a près de quatre mille Anglois de circuit, qu'il y a des magazins de ris pour plus de 200 000. personnes, & un nombre prodigieux de petites Maisons pour les examens des Docteurs ; que les Palais des Mandarins, les Places d'armes au milieu des portes, capables de contenir cinq-cens hommes rangez en bataille, & les ruës, dont la largeur est de 150. pieds, occupent un espace considérable, [il] conclut qu'il y a un tiers de moins de Maisons à Peking qu'à Londres, [...] [et] calcule que le nombre total des habitans de Peking se monte à 517 846. personnes. » (Maitland, 1738, 406-407)

Mais Maitland constitue une exception. Pour donner la mesure de la multitude prodigieuse de la Chine, certains voyageurs font des rapprochements avec des régions de l'Europe. Sir Staunton estime ainsi la densité du peuplement de l'Empire : « On ne sera peut-être pas surpris de voir avancer que chaque mille carré, en Chine, contient l'un dans l'autre, plus de trois cents habitans, ce qui excède d'environ un tiers le nombre de ceux qu'il y a, aussi par mille carré, dans les contrées les plus peuplées de l'Europe. » (Staunton, 1800, IV, 312-313)

Aux yeux d'autres auteurs, cependant, la Chine aurait pu contenir une population encore plus nombreuse. Le savant chanoine Cornelius De Pauw, soucieux d'établir d'instructives comparaisons, note que « quelques calculateurs [...] ont porté la population [de la Chine] à quatre-vingt-deux millions : je ne doute nullement qu'ils n'exagerent ; mais quand même, ce qu'ils disent, serait vrai, il en résulterait toujours que la Chine, eu égard à sa grandeur, est beaucoup moins peuplée que l'Allemagne » (De Pauw, 1774, 76-77).

Si la multitude qui emplit les villes frappe voyageurs et observateurs, ils ne perçoivent pas nécessairement la Chine comme un pays très peuplé. Les auteurs relèvent en effet à la fois des facteurs qui favorisent le peuplement et d'autres qui semblent l'entraver.

Encouragements et entraves à la propagation

Nombre d'auteurs énumèrent un ensemble de facteurs favorables à la propagation en Chine.

Un climat et des traditions favorables, une agriculture florissante

La clémence du climat est souvent perçue comme un facteur essentiel de la multiplication des hommes. Dans les

recensions d'informations qu'il fait pour *L'Esprit des Lois*, Montesquieu souligne cette caractéristique, ce qui le conduit à assimiler la fécondité des femmes à celle du climat lui-même : « Le climat de la Chine est tel qu'il favorise prodigieusement la propagation de l'espèce humaine. Les femmes y sont d'une fécondité si grande, que l'on ne voit rien de pareil sur la terre. [...] Malgré la tyrannie, la Chine, par la force du climat, se peuplera toujours. » (Montesquieu, 1748, VIII, 366-367)

À l'heure où, en Europe, s'instaure un débat autour d'une éventuelle dépopulation du monde, Montesquieu sous-entend que la Chine est bien éloignée de telles préoccupations : « À quoi bon engager, par des lois, à la propagation, lorsque la fécondité du climat donne assez de peuple ? » (Montesquieu, 1748, XXIII, 16, 693)

Ce climat bienveillant n'engendre que peu de maladies : à peine voit-on en un siècle une peste ou une épidémie, souligne le père Parennin (Parennin, 1735, 381-382). D'autres freins traditionnels à la croissance démographique, comme l'émigration et la navigation lointaine, épargnent, selon Staunton, l'Empire mandchou (Staunton, 1800, IV, 312-313). Formulant au passage une critique du christianisme, selon lui facteur de dépopulation, Montesquieu lui oppose la religion des Chinois, favorable au peuplement : « Les principes de la religion ont extrêmement influé sur la propagation de l'espèce humaine : tantôt ils l'ont encouragée, comme chez les Juifs, les Mahométans, les Guèbres[9], les Chinois ; tantôt ils l'ont choquée, comme ils firent chez les Romains devenus chrétiens. » (Montesquieu, 1748, XXIII, 706)

De même, les traditions et l'organisation sociale spécifiques à la Chine conspirent, aux yeux des observateurs, à la propagation. En premier lieu, l'universalité et la précocité du mariage, favorables à une fécondité élevée, figurent parmi les causes avancées : « Le célibat est rare en Chine, même parmi les militaires de profession[10]. [...] L'on observe effectivement qu'à la Chine, les mariages sont aussi féconds que précoces, à quoi, sans doute, contribue beaucoup l'établissement du système patriarchal [...] système qui est certainement contraire au vice et aux excès de toute espèce. » (Staunton, 1800, IV, 312-313)

Le père Du Halde précise même les âges dévolus au mariage, au-delà desquels le célibat peut être considéré comme suspect : trente ans pour les garçons, et vingt pour les filles (Du Halde, 1735, III, 141). Le devoir filial, ciment des liens de parenté, figurait aussi parmi les facteurs de la propagation, en accord avec l'obligation morale et sociale de perpétuer la lignée familiale : « Que si le mari ayant atteint sa quarantième année, se voyoit sans enfans, alors il peut prendre une concubine, les Loix le lui permettent, parce qu'elles regardent comme un grand malheur de ne point laisser après soi de postérité. » (Du Halde, 1735, III, 143)

Sir Staunton souligne le rôle fondamental du mariage dans la société traditionnelle : « Nous avons déjà observé que les Chinois qui sont dans l'aisance se marient de très bonne heure. Pour les pauvres, le mariage est une mesure de prudence, parce que les enfans, et particulièrement les fils, sont obligés de prendre soin de leurs parens. Tout ce qui est fortement recommandé et généralement pratiqué finit par être considéré comme une sorte de devoir religieux. » (Staunton, 1800, III, 189-190)

Cependant, dans la Chine ancienne déjà, l'état de richesse de la famille influençait la réalisation des aspirations matrimoniales. En effet, une extrême pauvreté contraignait parfois au célibat, faute de moyens nécessaires à la constitution de la dot : « Les jeunes chinois se marient donc aussitôt qu'ils ont le moindre espoir de pouvoir faire subsister les enfans qu'ils auront », écrit encore le diplomate anglais (Staunton, 1800, III, 190).

Avec une perspicacité étonnante au vu des connaissances démographiques de l'époque, le chanoine De Pauw anticipe sur les phénomènes de fécondité et surtout de mortalité différentielle entre la Chine et l'Europe, et comprend que la vitesse de multiplication de l'espèce humaine ne dépend pas seulement de la fécondité des femmes, mais encore de l'âge auquel meurent les individus, enfants ou adultes : « A la Chine, les femmes sont fort fécondes, & je crois bien, comme on l'assure, que la mortalité parmi les enfants, est sans comparaison moindre qu'en Europe, où la moitié de ceux qui naissent meurt, comme on sait, avant la vingtieme année. » (De Pauw, 1774, 69-70)

Ce qui frappe également les Européens, c'est la paix qui paraît régner sur l'Empire. Au moment où, en France, la Révolution bat son plein, Sir Georges Staunton note que « la population de la Chine n'est point sujète à diminuer beaucoup par la guerre. » (Staunton, 1800, IV, 312-313). Dans l'esprit des observateurs, cette paix ne s'oppose pas seulement à l'état de guerre, mais encore à l'instabilité sociale qui, semble-t-il, n'affecte guère la Chine.

La paix régnant sur l'Empire, la clémence du climat et les coutumes sociales ne sont pas les seuls facteurs invoqués comme favorisant, en Chine, la propagation de l'espèce humaine. Nombre d'auteurs voient, dans les prouesses que réalise l'agriculture chinoise, un encouragement certain à la multiplication des hommes.

Le XVIII[e] siècle fut pour la Chine une période de prospérité sans précédent, moteur – ou résultat – de la forte croissance démographique que l'Empire connut alors. L'agriculture, avec ses hauts rendements, ses techniques élaborées et la diversité des espèces cultivées (Gernet, 1972, 421 *sq.*), ne manqua pas de frapper l'imagination des observateurs et fit l'objet de maints éloges. Malthus, mentionnant les écrits du siècle précédent, note ceci : « Staunton [...] Duhalde [...] et les autres jésuites [...] tous décrivent de même l'industrie persévérante des Chinois dans l'art des engrais, de la culture et de l'arrosage. Tous remarquent qu'ils réussissent à faire produire à la terre une prodigieuse quantité d'aliments destinés à la nourriture de l'homme. L'effet qu'un tel système doit avoir sur la population est très évident. » (Malthus, 1826, I, 220)

Le pasteur anglais reprenait en substance les propos du père Du Halde, soulignant l'ardeur au travail des paysans chinois : « Mais telle est l'industrie des Laboureurs, & ils sont si durs au travail et si infatigables, qu'il n'y a point de Province qui ne soit très fertile, et qu'il n'y en a gueres, qui ne puisse faire subsister la multitude inconcevable de ses habitants. » (Du Halde, 1735, II, 64)

Les Européens virent en outre dans les institutions de l'Empire un précieux encouragement à l'agriculture. Le travail de la terre, partie intégrante de la culture chinoise traditionnelle, est ponctué de cérémonies rituelles[11] (Pimpaneau, 1990, 180-189) destinées à favoriser les bonnes récoltes. Voici

comment Montesquieu, se fondant sur les écrits laissés par les Jésuites, décrit ces pratiques : « Les relations de la Chine nous parlent de la cérémonie d'ouvrir les terres, que l'empereur fait tous les ans. On a voulu exciter les peuples au labourage par cet acte public et solennel. [...] Ces institutions sont admirables pour encourager l'agriculture. » (Montesquieu, 1748, XIV, 481)

S'inspirant toujours du Père Du Halde, Malthus attribue l'abondance des récoltes, responsable selon lui de cette « excessive population » de la Chine, à deux causes : en premier lieu, le travail assidu des laboureurs et le grand nombre de lacs, rivières et canaux dont le pays est arrosé ; en second lieu, le « grand encouragement donné à l'agriculture », qu'il présente comme un art dont les empereurs ont toujours fait grand cas : « Un [empereur] [...] fut pris à la charrue pour être placé sur le trône. Un autre inventa l'art de déssecher les terrains bas, d'en faire écouler l'eau dans la mer, et de fertiliser les sols par ces canaux d'écoulement. Le même fit plusieurs traités d'agriculture, sur les engrais, le labour et l'arrosage. Plusieurs autres ont fait des lois en sa faveur. » (Malthus, 1826, I, 217-218)

Le financier d'origine irlandaise Richard Cantillon, l'un des premiers à s'intéresser à la production des subsistances en Chine, considère que – en dépit de cette agriculture intensive, conséquence de la multitude du peuple – les paysans chinois vivent dans la pauvreté : « Il n'y a point de pays où l'on porte la multiplication des hommes si loin qu'à la Chine. Les pauvres gens y vivent uniquement de riz et d'eau de riz ; ils y travaillent presque nus, et dans les provinces méridionales, ils font trois moissons abondantes de riz, chaque année, par le grand soin qu'ils ont de l'agriculture. La terre ne s'y repose jamais, et rend chaque fois, plus de cent pour un ; ceux qui sont habillés, le sont pour la plupart de coton, qui demande si peu de terre pour sa production, qu'un arpent en peut vraisemblablement produire de quoi habiller cinq cents personnes adultes. » (Cantillon, 1755, 37-38)

Ces facteurs, indéniablement favorables, aux yeux des observateurs, à la propagation, ne sont pas les seuls à faire l'objet d'une description. Les récits mentionnent en effet des calamités naturelles et des pratiques sociales susceptibles, non plus de favoriser le peuplement, mais au contraire de stabiliser, voire de diminuer, le nombre des habitants.

Fléaux et pratiques sociales vus comme freins à la propagation

Le tremblement de terre, survenu à la fin de l'année 1730, aurait par exemple touché une grande part de la population et occasionné d'importants dégâts. Le missionnaire Delacourt rapporte à ses supérieurs l'ampleur de cette catastrophe : « Je ne vous fais point le détail des fléaux de dieu sur cet empire, par les tremblements de terre et les inondations, qui ont ravagé huit provinces parce que mes confrères nous en font le récit[12]. »

Le missionnaire Bourgine décrit l'étendue des dommages subis dans le nord-est du pays à la suite de ce même tremblement de terre : « Le 30 7bre [septembre] [...] sur les midy il a fait a Pékin un tremblement de terre furieux, qui s'est, dit-on, étendu à 100 lieues de l'est à l'ouest et qui a duré pendant l'espace de 30 heures [...] il n'y a pas eû de missionnaire de tué ; mais il y a eu, dit-on, plus de 140 milles chinois d'écrasés[13]. »

Parmi les fléaux touchant la Chine, la famine ne demeura pas en reste, à tel point que le père Parennin la considère comme le seul moyen de prévenir la guerre en permettant de réduire quelque peu son immense population: « Si la disette n'éclaircissait pas de temps en temps ce grand nombre d'habitants que contient la Chine, il serait difficile qu'elle pût subsister en paix. » (Parennin, 1735, 381-382)

La famine est parfois si dévastatrice qu'il arrive qu'elle pousse les hommes à se manger entre eux: « Car ce sont les famines qui occasionnent les plus grands troubles & qui font que les habitants d'une province attaquent leurs voisins & vont jusqu'à les manger, ce qui n'est point rare à la Chine [...] on y a vu des personnes dévorer leurs propres enfants. » (De Pauw, 1774, 75-76)

Sir Staunton décrit l'enchaînement des causes, les fléaux naturels entraînant des famines, et les famines, des épidémies: « Quelquefois une excessive sécheresse, quelquefois des inondations extraordinaires occasionnent la famine dans des provinces particulières; et la famine est suivie de maladies. » (Staunton, 1800, IV, 312-313) Tandis que le Père d'Entrecolles estime réel le préjudice occasionné par les maladies infantiles qui « enlèvent une quantité incroyable de petits enfants » [14] (d'Entrecolles, 1720, 218).

Ainsi, contrairement à ce que relatèrent certains Jésuites comme le Père Parennin (cf. *supra*), la Chine fut, elle aussi, à cette époque, affectée par nombre de calamités. L'on ne sait quel fut leur impact sur la population, mais leurs effets vinrent, quoi qu'il en soit, s'ajouter à ceux de diverses pratiques sociales décrites comme des freins à la propagation. L'infanticide, contraire aux préceptes de la religion chrétienne, ne manqua pas d'impressionner les occidentaux. Ils parvinrent néanmoins à en justifier la pratique par la nécessité de limiter la taille des familles, en particulier celles qui étaient victimes de la pauvreté: « Il arrive souvent que les Chinois, se trouvant hors d'état de nourrir une nombreuse famille, ordonnent aux sages-femmes d'étouffer dans un bassin plein d'eau les petites filles, aussitôt qu'elles sont nées. » (d'Entrecolles, 1720, 218)

Sir Staunton expose ce qu'il pense être les causes poussant les Chinois à supprimer leurs enfants, en particulier leurs filles: « Ce fut sans doute la plus cruelle, la plus absolue nécessité qui provoqua cet acte barbare et dénaturé, la première fois qu'il fut commis. Mais ensuite, l'ame en fut moins révoltée parce que la supersition vint à l'appui pour en faire un sacrifice à l'esprit de la rivière la plus voisine [...]. On choisit le plus souvent des enfans femelles pour ce cruel sacrificc, parce qu'on regarde leur perte comme un moindre mal. » (Staunton, 1800, III, 189-191)

Quant à Cornelius De Pauw, il détaille les procédés cruels utilisés par les parents pour mettre fin aux jours des enfants dont ils ne pouvaient assurer la subsistance: « On les jette dans la rivière après leur avoir lié au dos une courge vuide; de sorte qu'ils flottent encore longtemps avant que d'expirer [...]. La troisième manière de les défaire, est de les exposer dans les rues, où il passe tous les matins, & sur-tout à Pékin, des tombereaux, sur lesquels on charge ces enfants ainsi exposés pendant la nuit, [...] il arrive souvent que les chiens & sur-tout les cochons, qui remplissent les rues dans les villes de la Chine, mangent les enfants tout vivants [...]. Les jésuites

assurent qu'en un laps de trois ans, ils ont compté neuf mille sept cent deux enfants ainsi destinés à la voierie. » (De Pauw, 1774, 57-58)

Si les pratiques matrimoniales en vigueur en Chine ont pu être présentées comme d'indéniables facteurs de la multiplication des hommes, elles ont également été invoquées comme un obstacle à celle-ci. Le père Contencin évoque un tabou, qui subsiste d'ailleurs dans la Chine d'aujourd'hui, quant au remariage des veuves : « Il [L'empereur Yong-Tcheng[15]] a fait une autre règle pour engager les femmes veuves à garder la continence, et les femmes mariées à demeurer fidèles à leur mari [...]. Lorsqu'une femme encore jeune a perdu son mari ; si elle demeure dans son état de veuve sans passer à un second mariage, et qu'elle vive au moins vingt ans dans la continence avant sa mort ; ou si une autre, pressée, forcée même, a résisté jusqu'à donner sa vie, plutôt que de commettre le crime, j'ordonne [...] pour ériger dans sa patrie un arc de triomphe en son honneur, sur lequel sera gravé son éloge. » (Contencin, 1725, 309-310)

L'abbé Grosier fait cas des règles sociales qui limitent l'éventail possible des conjoints, interdisant certains mariages et permettant de freiner la propagation : « Deux freres ne peuvent pas épouser les deux sœurs ; un homme veuf n'a point la liberté de marier son fils avec la fille de la veuve qu'il épouse, ni un parent celle d'épouser sa parente, quelque éloigné que soit entre eux le degré de consanguinité. Cette règle de politique est encore plus nécessaire que par-tout ailleurs, dans un Empire aussi prodigieusement peuplé que l'est la Chine. » (Grosier, 1787, 41)

Si, dans la France d'Ancien Régime, le mariage était un lien indissoluble, les institutions chinoises du XVIIIe siècle reconnaissaient quant à elles le divorce sous certaines conditions : « Le divorce est permis à la Chine [...] mais [...] dans certains cas seulement, tels que l'adultère, l'antipathie, l'incompatibilité des humeurs, l'indiscrétion, la jalousie, la désobéissance absolue, la stérilité, & des maladies habituelles qui se communiquent[16]. » (Grosier, 1787, 39)

La perception du peuple chinois comme multitude domine donc les impressions des observateurs occidentaux : la paix de l'empire, le climat, l'agriculture, les traditions sociales, stimulent à leurs yeux la multiplication de la population. Néanmoins, certains émettent des réserves quant à la stabilité de cette multitude, en particulier quant à la garantie de sa subsistance, nuançant ainsi l'image idéale qui s'imposait à l'époque en Europe.

Population et subsistances, un équilibre fragile

Préfigurant le débat soulevé par les thèses de Malthus, la plupart des observateurs ont souligné le fragile équilibre, en Chine, entre population et subsistances : « Un tiers de ce peuple infini s'estimerait heureux, s'il avait autant de riz qu'il en faudrait pour se bien nourrir. [...] C'est que le plus riche et le plus grand Empire du monde est avec cela, dans un sens, le plus pauvre et le plus misérable de tous. La terre quelque étendue et quelque fertile qu'elle soit, ne suffit pas pour nourrir ses habitants. Il faudrait quatre fois autant de pays qu'il y en a pour les mettre à leur aise. » (Premare, 1700, 103-104)

Montesquieu confirme le constat du père de Premare, y ajoutant que la disette peut conduire le peuple affamé à

se révolter : « La Chine, comme tous les pays où croît le riz, est sujette à des famines fréquentes. [...] Le désordre y naît soudain, parce que ce peuple prodigieux y manque de subsistance. » (Montesquieu, 1748, VIII, 367)

François Quesnay, sans renier son admiration pour le gouvernement et les institutions chinoises, n'en remarque pas moins la fragilité de cet équilibre : « Cette population de la Chine, dont le vaste et fertile territoire suffit à peine à lui procurer du riz et quelques autres grains pour sa nourriture ; cette nation [...] s'est multipliée à un tel degré qu'elle surpasse la subsistance que fournit un pays bien cultivé et fort abondant. » (Quesnay, 1757, 569-570)

Dans cette difficulté que l'Empire éprouve à maintenir l'équilibre entre population et subsistances, Sir Staunton voit l'une des principales causes de l'infanticide : « L'exposition même des enfans prouve qu'il y a trop de population, relativement aux moyens de subsistance. » (Staunton, 1800, IV, 312-313)

Toutefois, le père de Premare note que les modestes exigences des paysans et leur ardeur au travail permettent de compenser quelque peu l'insuffisance des ressources alimentaires : « Un Chinois passera les jours à remuer la terre à force de bras ; [...] et le soir, il est heureux de manger une petite écuellée de riz [...] Voilà tout son ordinaire. » (Premare, 1700, 103-104)

Aux dires de certains, la pratique de la riziculture, associée aux maigres besoins des paysans, constitue un moyen de lutter contre la disette induite par une population trop nombreuse. Montesquieu voit, dans la culture du riz, une façon d'améliorer les rendements et d'atténuer la pression exercée par la disponibilité des terres cultivables sur la population : « Dans les lieux où croît le riz, il faut de grands travaux pour ménager les eaux ; beaucoup de gens y peuvent donc être occupés. Il y a plus : il y faut moins de terres pour fournir la subsistance d'une famille, que dans ceux qui produisent d'autres grains : enfin la terre, qui est employée ailleurs pour la nourriture des animaux, y sert immédiatement à la subsistance des hommes : le travail que font ailleurs les animaux, est fait là par des hommes[17]. » (Montesquieu, 1748, XXIII, 691)

La population nombreuse n'est pas le seul facteur invoqué comme une menace pour la subsistance des hommes. Le père Parennin met également en cause la corruption des fonctionnaires : « Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on a établi des greniers dans toutes les provinces [...] pour le soulagement du peuple dans les temps difficiles [...] Quand la récolte manque dans une province, ou seulement dans une contrée, soit par une sécheresse extraordinaire, soit par quelque inondation subite, les grands mandarins ont recours aux greniers publics ; mais souvent les trouvant vides [...] les grands mandarins qui ont soin en chef des greniers publics, en confient la garde à de vraies harpies. » (Parennin, 1735, 377-379)

Il remarque aussi qu'un mauvais usage des récoltes peut menacer l'équilibre entre population et subsistances : « La deuxième cause de la disette n'est pas seulement, comme on le persuade, la multitude du peuple chinois : j'avoue qu'elle y contribue beaucoup ; cependant, je crois que la Chine fournit des grains suffisamment pour la subsistance de tous ses habitants ; mais c'est qu'on ne ménage pas assez les grains, et qu'on en fait une consommation étonnante pour fabriquer du vin et de l'eau de vie

ou de la raque. Voilà une des grandes sources du mal[18]. » (Parennin, 1735, 379-380)

Richard Cantillon fait remarquer que, si le peuple chinois se contente de peu et se multiplie, en proportion, au-delà des subsistances disponibles, le nombre des hommes est périodiquement ramené à la proportion de celles-ci : « Néanmoins lorsqu'il survient des années stériles, ils [les Chinois pauvres] meurent de faim par milliers, malgré les soins de l'Empereur, qui fait des amas de riz pour de pareils cas. Ainsi tout nombreux que sont les habitants de la Chine, ils se proportionnent nécessairement aux moyens qu'ils ont de subsister, et ne passent pas le nombre que le pays peut entretenir[19]. » (Cantillon, 1755, 38)

Ces réserves faites quant à la capacité de la Chine à nourrir tous ses habitants, les observateurs n'y voient néanmoins pas une entrave à la croissance de la population, et moins encore une source de dépopulation, tout pénétrés qu'ils sont de leur admiration pour ce lointain empire. L'un d'eux, pourtant, ne souscrit pas à cet engouement général.

De la justesse des informations rapportées par les Jésuites : le point de vue de leur détracteur De Pauw

Le chanoine hollandais De Pauw fut parfois présenté comme un détracteur du « miracle chinois », ternissant bien souvent l'image idéale de la Chine colportée par les missionnaires jésuites. Pourtant, les propos de ce savant philosophe semblent bien souvent dirigés davantage contre les Jésuites eux-mêmes que contre la Chine et ses institutions[20]. En effet, De Pauw, profitant des contradictions relevées dans les écrits des observateurs, dénie à ces derniers toute prétention à la vérité. Il se place ainsi au cœur d'une problématique qui est déjà celle de la critique historique : « [Il faut tenir compte de] ce qui provient des obstacles que l'on rencontre en étudiant [...] les relations de la Chine, où rien n'est plus commun que les contradictions ; & c'est un bonheur que les voyageurs se soient contredits eux-mêmes ; sans quoi il ne serait pas aisé de les convaincre qu'ils nous en ont imposé. » (De Pauw, 1774, 1-2)

Non content de mettre en cause les compétences des Jésuites, qui ont avancé des chiffres pour la population de la Chine, De Pauw les accuse de supercherie : « Il serait très superflu de s'engager ici dans de longues discussions pour démontrer que les premiers historiens, qui ont parlé de la population de la Chine, n'étaient pas du tout instruits : aussi ont-ils varié entre eux de cent millions, ce qui est impardonnable : cependant, cette différence de cent millions d'hommes se trouve en effet entre le calcul du P. Martini & celui du P. Bartole. [...] Les extraits des registres de la capitation, qu'on prétend avoir été fournis par les Chinois mêmes, me paraissent tout au contraire, avoir été fabriqués par les Européens, qui assurément n'étaient pas fort habiles. » (De Pauw, 1774, 70-71)

Ainsi, discréditant ouvertement les Jésuites, il assure qu'aucun d'eux n'a rapporté une information vraisemblable : « J'ose dire qu'il n'y a pas une seule ville à la Chine sur laquelle on nous ait procuré des notions exactes, & que tous ceux qui en parlent, parlent au hazard. Le P. du Halde donne à Pékin trois millions d'habitants : le P. le Comte ne lui en donnait que deux millions, & le P. Gaubil s'exprime d'une manière si vague qu'on n'en saurait rien conclure.

Or il ne faut pas que ceux qui varient d'un million par rapport aux habitants d'une ville, espèrent jamais de nous faire accroire qu'ils sont instruits de l'état de la population de tout un pays, & d'un pays si irrégulièrement habité, qu'il n'y a jamais rien eu de semblable sur le globe. » (De Pauw, 1774, 71-72)

Cette vision erronée que colportent les Jésuites, De Pauw l'attribue au fait que les Pères n'ont circulé que dans les zones les plus aisément accessibles et les plus densément peuplées de l'Empire : « Le P. Parennin n'a point connu l'intérieur de ces provinces, parce qu'il n'avait suivi que les routes qu'on suit dans les voyages ordinaires. » (De Pauw, 1774, 75-76). Il souligne ici une caractéristique de la Chine qui perdure, la très inégale répartition du peuplement sur son territoire : « Pour gagner beaucoup par la pêche, par la navigation et par les fabriques, ils [les Chinois] s'établissent le long des côtes de la mer & sur les côtes des grosses rivieres, & pour gagner beaucoup par le trafic, ils s'entassent les uns sur les autres dans la capitale & dans les villes commerçantes les mieux situées : de sorte que leur pays a dû paraître sept fois plus peuplé qu'il ne l'est, aux yeux de ceux qui ont vu ces rivières & ces villes. » (De Pauw, 1774, 74)

Le chanoine, insistant encore sur les profondes disparités dans les densités de peuplement, récuse donc la réalité des estimations fondées sur le rapport du nombre d'habitants à la surface : « Comme ils se multiplient dans de certains cantons, & en laissent d'autres absolument vides, il se trouve souvent qu'il n'y a aucune proportion entre le nombre des habitants & la grandeur du terrain habité, quoiqu'on le cultive avec tout le soin imaginable. » (De Pauw, 1774, 74-75)

Les témoignages laissés par les Jésuites et autres voyageurs ont ainsi fait l'objet de vives critiques de la part de certains de leurs contemporains. Ces récits, véritables mines d'appréciations qualitatives, n'en sont pas moins restés les principales sources d'information des savants occidentaux qui, quant à eux, passèrent à la mesure.

Méthodes et techniques de mesure de la population

Outre leurs descriptions, comportant profusion de détails et d'anecdotes, les missionnaires firent quelques tentatives d'estimations des chiffres de la population, mais ne procédèrent guère aux calculs subséquents. Plusieurs savants occidentaux profitèrent de cette richesse qui leur était offerte pour se livrer à des calculs et à des vérifications.

Les calculs et estimations des savants occidentaux

Le père Le Comte, conscient des erreurs auxquelles de simples observations peuvent conduire, accorde néanmoins aux informations recueillies une certaine crédibilité, dès l'instant qu'elles ont fait l'objet d'un examen critique : « Il n'est rien qui trompe comme le nombre, quand on en juge seulement à la vuë & par l'imagination. On croit en voyant le Ciel que la multitude des étoiles est infinie, & quand on les compte, on est estonné d'en trouver si peu [...]. Il est bon d'examiner tout par soy-mesme, sans se laisser aller au torrent ; sur-tout à la Chine où l'on est accoûtumé de compter par millions ; & quoy qu'en ces matières il ne soit pas possible d'en venir à la dernière précision, on peut néanmoins, si l'on veut, s'approcher assez de la vérité. » (Le Comte, 1696, I, 125-126)

Étudiant, dans son *Ordre divin*, le peuplement du monde, le pasteur Süssmilch vérifie la validité de diverses estimations de la population chinoise; il retrouve notamment la différence de cent millions que signalera (cf. *supra*) De Pauw en 1773 : « Tous les chroniqueurs décrivent la Chine comme l' État le plus peuplé du monde entier. Mais une grande querelle a lieu entre eux lorsqu'ils prétendent déterminer précisément la quantité. Le père Bartoli[21] pose la quantité d'âmes dans toute la Chine à 300 millions. Mais Monsieur Martiniere[22] dit que l'on ne peut pas faire fond sur Bartoli. Gemelli Careri s'est donné toutes les peines du monde pour, avec l'aide des Jésuites, apprendre par l'expérience quelque chose de certain. Les Jésuites ont pu le savoir au mieux parce qu'ils ont commerce avec les mandarins, et ces derniers peuvent le savoir parce qu'il leur faut dénombrer le peuple et faire rentrer les impôts impériaux. Quelques mandarins ont donné 195 millions, d'autres 200. Cette différence est petite au regard d'une si grande masse. » (Süssmilch, 1741, 95)

Différentes méthodes, utilisées par les arithméticiens politiques, permettent d'obtenir le chiffre global de la population. Toutes reposent sur le principe du multiplicateur. Il s'agit en effet, disposant d'une donnée – nombre de naissances, de décès, de familles, de maisons, d'hommes aptes à porter les armes, etc. – d'en déduire la quantité totale d'habitants dans un pays donné, à une époque donnée.

Familles et soldats

L'astronome hollandais Nicolas Struyck compile par exemple des données relatives au nombre de familles en Chine. Il mentionne les tables chronologiques de la monarchie chinoise, dans lesquelles il découvre qu'au XVIIe siècle, « on a compté dans les 15 provinces de ce pays 10128789 familles » (Struyck, 1740, 172). Il ajoute qu'un autre auteur, dans cette même chronologie, en donne 11502 872[23].

Le nombre de familles ne peut constituer en lui-même un multiplicateur. Il faut d'abord déterminer un nombre moyen de personnes par famille. Pour ce faire, Struyck emprunte un détour passant par un autre coefficient, le nombre d'hommes aptes à porter les armes : « Pour le nombre d'hommes, âgés de plus de 20 ans, on aurait trouvé 58 916 783[24]. » (Struyck, 1740, 172)

Muni du nombre d'hommes aptes à porter les armes et du nombre des familles, l'astronome hollandais déduit qu'il devrait y avoir en moyenne cinq hommes au-dessus de vingt ans par famille[25]. Ce chiffre, qui lui paraît invraisemblable, le conduit à se demander comment chaque famille pourrait fournir un tel contingent (Struyck, 1740, 172). En effet, si une famille fournit déjà cinq hommes au-dessus de vingt ans, ceci implique un grand nombre de personnes par famille. Aussi, supposant qu'il pourrait y avoir 18 à 20 personnes par famille (Struyck, 1740, 172), Struyck en conclut que le nombre utilisé n'est pas le nombre des familles, mais celui de la population totale, excluant tout de même certaines catégories de cette population : « Il me semble beaucoup plus probable que le dernier nombre donné [58916783] exprime celui des hommes, des femmes et des enfants qui habitaient la Chine à cette époque, à l'exception de ceux qui ne furent pas recensés et dont nous avons mentionné plus haut l'exclusion[26]. » (Struyck, 1740, 172)

Il aborde alors autrement la chose, envisageant la possibilité d'une simple erreur de transcription dans sa source de référence : « Un autre auteur raconte qu'il y a 70 millions de Chinois et que le nombre d'hommes capables de servir dans l'armée est de 25 709 603. Ce nombre ne doit-il pas être 15 709 603 ? Si nous adoptons ce dernier nombre, l'accord avec les 58 millions, dont nous avons fait mention plus haut, devient meilleur. » (Struyck, 1740, 173)

Ce raisonnement se fonde sur le rapport de Halley[27] qui établit à 9 pour 34 le rapport du nombre d'hommes en âge de porter les armes dans une population donnée. Il propose alors 15 709 603 hommes aptes à porter les armes, chiffre qui concorde en effet avec celui de la population totale, qu'il fixe à 58 millions, et considère de ce fait « meilleur ». Cette estimation finale, autour de soixante millions, semble parfaitement plausible à l'astronome hollandais, qui ne juge pas déraisonnable « de supposer que les Chinois soient trois fois plus nombreux que les Français » (Struyck, 1740, 173).

Malthus, ne faisant pas tant de cas de la disproportion entre le nombre de familles et celui des hommes aptes à porter les armes, écrit à ce propos : « Dans cet état donné par Duhalde, le nombre des familles paraît fort petit en comparaison du nombre des hommes en état de porter les armes. Mais ce fait s'explique par une coutume que Staunton dit être générale en Chine : on trouve souvent dans l'enceinte d'une même habitation, une famille composée de trois générations réunies, avec leurs femmes et leurs enfants. » (Malthus, 1826, I, 216)

Suivant Du Halde, Malthus retient une estimation de la population chinoise près de six fois supérieure à celle de Struyck : « On estime communément que le nombre des hommes d'âge militaire est, à toute la population, dans le rapport de 1 à 4. Si l'on multiplie 59 788 364 par 4, le produit sera 239 153 456. Mais dans l'appréciation générale de ce rapport, on suppose un jeune homme capable de porter les armes avant l'âge de vingt ans. Il aurait donc fallu prendre un multiplicateur plus grand que quatre. Outre cela, les exceptions semblent exclure presque toutes les classes supérieures et une grande partie des inférieures [de la population]. Si l'on pèse toutes ces considérations, on verra que le calcul de Duhalde ne s'éloigne pas beaucoup de celui de Staunton, qui porte la population entière de la Chine à 333 millions. » (Malthus, 1826, I, 216)

Cornelius De Pauw, critiquant encore la validité des informations transmises par les Jésuites, souligne le caractère fort aléatoire du nombre de personnes par famille. Ce faisant, il conteste le principe d'évaluation de la population fondé sur un tel multiplicateur : « En examinant ces extraits [des registres de la capitation], je me suis apperçu qu'ils sont en tout point faux & controuvés, puisqu'en une province, on y fait des familles de dix personnes, & dans une autre de cinq personnes[28]. Il ne faut être que superficiellement versé dans les premiers éléments de l'arithmétique politique, pour s'appercevoir qu'une telle disproportion est une chose impossible. » (De Pauw, 1774, 70-71)

Pour estimer la population totale d'un pays, un autre procédé consiste à utiliser, en plus des précédents multiplicateurs, le rapport entre le nombre d'habitants d'un lieu et sa surface.

Territoire et subsistance

Süssmilch procède à un calcul prenant pour base l'ensemble du territoire de la Chine. Il utilise à cette fin les unités de mesure définies par le géographe français La Martinière[29] : « Représentée de manière quadrangulaire ou ovale, la surface [de la Chine] serait, d'après les premiers nombres, de 244950 lieues carrées françaises, mais d'après les secondes grandeurs de 375 mille lieues carrées françaises. La France, selon Vauban, renfermant 28 ou 30 mille lieues carrées françaises, la Chine serait, d'après les premières quantités 8 fois, d'après les autres 12 fois 1/2 aussi grande que la France. » (Süssmilch, 1741, 3, 96-97)

À partir de ces surfaces, Süssmilch avance des estimations de la population chinoise en la comparant à celle de la France : « La France ayant 20 millions d'âmes, la Chine en aurait 160 millions d'après la plus petite Surface et 250 d'après la plus grande. Si l'on prend un nombre moyen à partir des deux surfaces, la Chine est 10 fois aussi grande que la France et elle a donc 200 millions d'âmes. » (Süssmilch, 1741, 3, 97)

Prenant comme référence le calcul de Vauban destiné à évaluer la population potentielle d'un territoire à partir de la capacité de ses terres à nourrir un nombre donné d'habitants, Süssmilch donne une dernière approximation de la population chinoise : « La France a la capacité, selon Vauban, de nourrir 25 millions [...] La Chine ne doit avoir qu'1/5 de plus [...]. Ainsi, nous ne compterons que 30 millions pour 1/6 de la Chine, ce qui fait en tout 180 millions pour toute la Chine. Si je compte 33 millions, et il ne se peut guère plus, il vient 198 millions. Et ceci s'accorderait précisément avec ce qu'ont donné les mandarins, savoir que 200 millions n'ont rien d'impossible pour la Chine, s'il est exact qu'elle soit au moins 6 fois aussi grande que la France. » (Süssmilch, 1741, 3, 97)

Tab. 1 *Évolution de la population chinoise, d'après les sources officielles, entre 1393 et 1800.*

Années	Population des provinces « traditionnelles » (en millions)
1393	60,5
1542	62,5
1741	143,4
1750	179,5
1760	196,8
1770	213,6
1780	277,6
1790	301,5
1800	295,3

Source : Ho Ping-ti, 1959, 258, 281-282.

La Chine et sa population au XVIIIe siècle : ce que l'on sait

De nombreux savants occidentaux s'essayèrent donc à des estimations et à des calculs, des plus sérieux aux plus extravagants, pour tenter de percer le mystère de cette Chine si curieuse. L'on a aujourd'hui les moyens de dire que quelques uns, en dépit de leurs hésitations, s'approchèrent de la réalité, et cela grâce, en particulier, aux données portant sur les dynasties Ming et Qing compilées dans l'ouvrage de référence en la matière : celui de Ho Ping-ti (1959), *Studies on the Population of China, 1368-1953*.

La Chine possède une tradition millénaire d'enregistrement des hommes[30], mais l'on ne dispose que de fort peu de documents originaux antérieurs aux Ming[31]. De cette époque et des siècles postérieurs, ont surtout été conservés des registres de population, dressés le plus souvent dans une optique fiscale, sous

forme de listes de foyers de contribuables où les individus étaient introduits selon le lien entretenu avec le chef de famille, leur sexe et leur âge. Ces registres ont laissé, concernant une partie du règne des Qing, des informations démographiques relativement fiables.

L'abbé Grosier avait décrit les procédés de dénombrement de la population en vigueur au milieu du XVIIIe siècle, alors que la Chine était gouvernée par la dynastie mandchoue des Qing[32]. Il montre également en quoi ces opérations sont si utiles à la bonne gestion de l'Empire[33]: « Tel est, entre autres, l'antique usage de faire chaque année un dénombrement [p. 103] général de tout l'Empire par familles, par districts, & par provinces. Cette liste embrasse tous les individus, sans distinction d'âge, de sexe, ni de rang. Elle est universelle [...]. Quant aux dénombremens généraux, ils sont juridiques, & fidèlement conservés. C'est une ressource toujours prête pour constater l'état des personnes ou des familles, dans toutes les circonstances qui intéressent ou le Gouvernement ou les particuliers. Il s'en sert aussi pour juger de la quantité de monde qui a péri, soit par les inondations, soit par les tremblements de terre, les maladies épidémiques, & c. ; pour connaître ce qu'il faut de secours dans les années de disette, l'état de l'agriculture & de ses produits, combien l'on peut ou l'on doit y multiplier les manufactures, [p. 104] les Mandarins, les gens de guerre, & quelle quantité de ces derniers tel ou tel canton peut fournir. Le Ministère a une notice détaillée de toutes les terres de chaque district, de leur degré de fertilité, & de ce qu'on y cultive. » (Grosier, 1787, XII, 103-104)

Sir Staunton, qui entretenait, grâce aux privilèges que lui conférait son titre de secrétaire de l'ambassade d'Angleterre auprès de l'empereur de Chine, des liens étroits avec le mandarinat, raconte avec précision le déroulement des opérations de comptage de la population: « Les quinze anciennes provinces [...] contiennent plus de douze cent mille milles carrés, c'est-à-dire, plus de huit fois l'étendue de la France. Le nombre des habitans est régulièrement pris dans chaque division d'un district, par un dizenier, ou par chaque dizième chef de famille. Ces relevés sont rassemblés par des officiers qui résident si près des lieux où on les a faits, qu'ils peuvent en corriger les erreurs majeures; et ensuite on les dépose tous dans le grand registre de Pékin. » (Staunton, 1800, 313-316)

De ces opérations de dénombrement, sont issues des informations d'une abondance et d'une fiabilité qui varient selon les époques. L'on sait cependant de source relativement sûre que, quelques années après l'avènement des Ming, en 1393, la Chine comptait 60,5 millions d'habitants. Un siècle et demi plus tard, en 1542, elle en abritait vraisemblablement, dans ses quinze provinces dites « traditionnelles[34] », 62,5 millions[35].

À travers les siècles, les frontières de l'Empire ont été souvent redessinées, après chaque nouvelle conquête ou chaque nouveau repli. En termes d'extension démographique, le XVIIIe siècle a été celui de l'apogée de l'Empire. En 1760, les Qing contrôlaient en effet des territoires s'étendant sur 11,5 millions de kilomètres carrés (Gernet, 1972, 418), dimensions que jamais l'Empire chinois n'avait atteintes ni n'atteindra par la suite[36]. Il englobait alors, non seulement les provinces chinoises traditionnelles, désormais au nombre de dix-huit[37] et couvrant une superficie d'environ 3,5 millions de kilomètres carrés, mais

aussi l'île de Taiwan, la Tartarie, la Dzoungarie, le Tibet, le bassin du Tarim (Cf. carte). Mais la rénovation du système de recensement, à partir de 1741, n'ayant été vraisemblablement mise en œuvre que dans les provinces traditionnelles, l'on bénéficie finalement, au fil des époques, d'une assez grande continuité nécessaire à l'utilisation et à la comparaison des données sur la population.

Ce nouveau système de recensement mis en place au milieu du XVIII[e] siècle a permis d'établir la population totale des dix-huit provinces à 197 millions en 1760. En 1800, elles en comptaient 295 millions. Ce bond assez considérable de 100 millions d'habitants supplémentaires en quarante ans, semble devoir être attribué aux progrès constants dans l'exhaustivité de l'enregistrement de la population, en particulier à partir des années 1770, après la publication par l'empereur Qianlong d'un décret imposant la généralisation du système des *baojia*[38], plus fiable.

L'on dispose ainsi d'ordres de grandeur de la population chinoise aux moments où les différents observateurs occidentaux se livraient à leurs estimations. La plus ancienne est celle du père Bartoli : il porte son estimation à trois cents millions de Chinois vers le milieu du XVII[e] siècle. A cette époque, l'on peut imaginer, compte tenu des informations détenues, que la population de la Chine n'excédait sans doute pas les cent ou cent cinquante millions d'habitants.

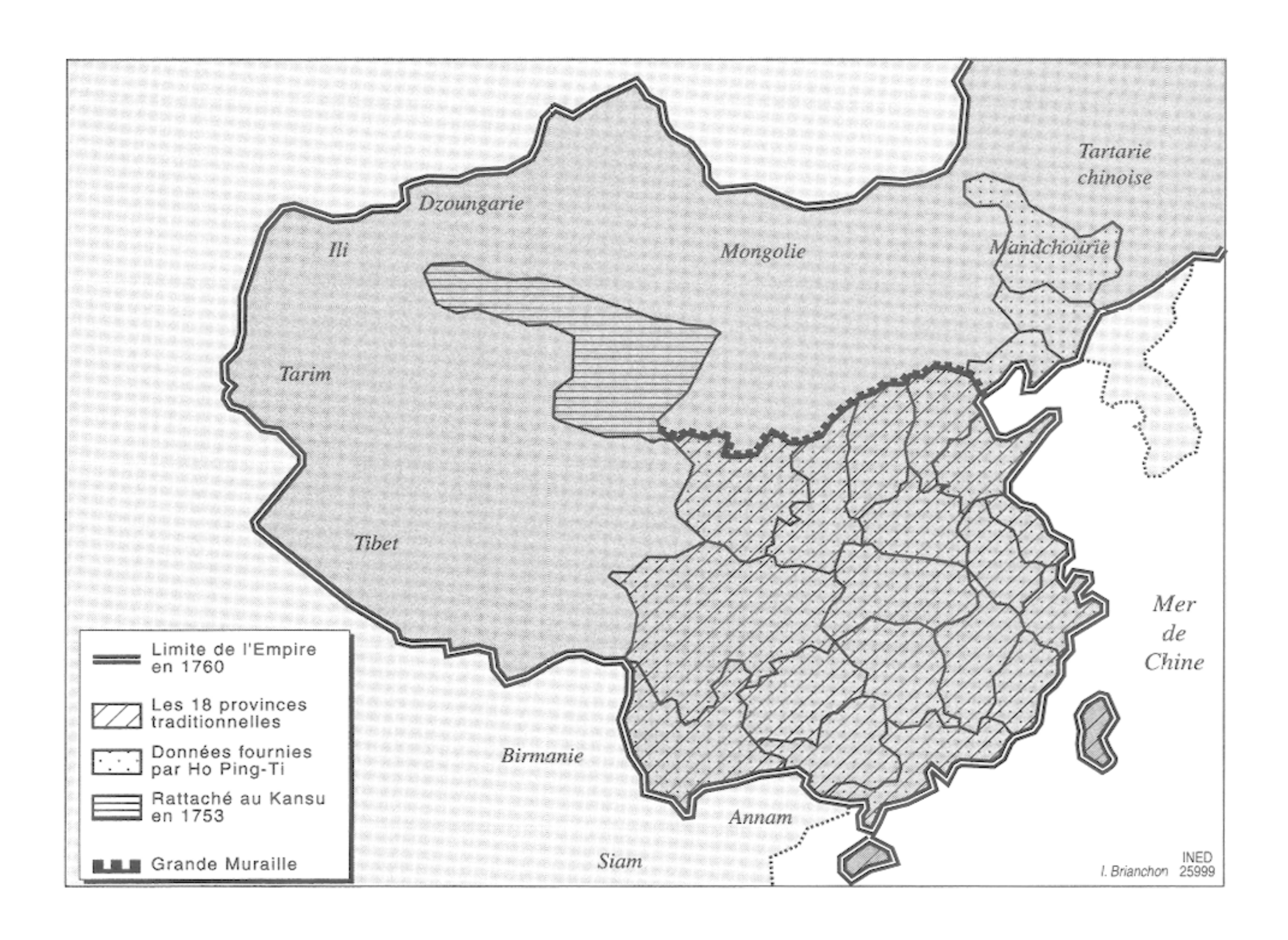
Un siècle plus tard environ, vers 1740, au moyen du nombre de familles et du nombre d'hommes aptes à porter les armes, Nicolas Struyck estime à 58 millions le nombre d'habitants de la Chine. D'après les données fournies par Ho, elle en comptait à ce moment là 2,5 fois plus, 143 millions, dans ses dix-huit provinces. À la même époque, Süssmilch se livre à des calculs de surfaces grâce auxquels il obtient, pour la population de la Chine, des estimations beaucoup plus proches des chiffres tirés des registres, car il la situe dans une fourchette de 160 à 250 millions d'habitants. À la fin du XVIII[e] siècle, Sir Staunton, tirant ses informations d'un document fourni par un mandarin de l'Empire, donne à la Chine des dix-huit provinces 333 millions d'habitants vers 1790-1795, chiffre somme toute assez proche du chiffre le plus élevé mentionné par Ho pour la décennie 1790 : 313 millions. Staunton fournit en outre, dans le tome cinquième de son *Voyage au cœur de la Chine et en Tartarie*, des informations fort précieuses sur la population et la surface des provinces chinoises à cette époque. En voici le détail :

Tab. 2. *Population et surface des dix-huit provinces chinoises, rapportées par Sir Staunton dans les dernières années du XVIII[e] siècle*

« Appendice n°1[er] Tableau de la Population et de l'Étendue de la Chine propre, séparée de la tartarie chinoise par la Grande Muraille(1) » (Staunton, 1800, V, p. 43.)

Province	Population	Mil. Carrés	Acres
Pé-Ché-Lée	38 000 000	58 949	37 727 360
Kiang-Nan,}			
2 provinces}	32 000 000	92 961	59 495 040
Kiang-Si	19 000 000	72 176	46 192 640
Tché-Kiang	21 000 000	39 150	25 056 000
Fo-Kien	15 000 000	53 480	34 227 200
Hou-Pé (2)	14 000 000}		
Hou-Nan	13 000 000}	144 770	92 652 800
Ho-Nan	25 000 000	65 104	41,666 560
Schan-Tong	24 000 000	65 104	41 666 560
Schan-Si	27 000 000	55 628	35 371 520
Schen-Si	18 000 000}		
Kan-Sou	12 000 000}	154 008	98 565 120
Sé-Chuen	27 000 000	166 800	106 752 000
Quang-Tong (3)	21 000 000	79 456	50 851 840
Quang-Si	10 000 000	78 250	50 080 000
Yun-Nan	8 000 000	107 969	69 100 160
Koei-Cheou	9 000 000	64 554	41 314 560
Total	333 000000	1297 999	830 719 360

(1) Ce tableau a été pris en nombres ronds dans les documents fournis par le mandarin Chow-ta-zhin.
(2) Les provinces de Hou-Pé et Hou-Nan portent ensemble le nom de Hou-Quang.
(3) Canton.



CONCLUSION

L'ensemble des observateurs perçut la Chine du XVIII[e] siècle comme un pays extrêmement peuplé. Curieux de cette multitude, ils recherchèrent les facteurs qui, à leurs yeux, favorisaient ou entravaient la propagation. Aux effets positifs du climat, des traditions, de l'agriculture prospère et d'une paix préservée, les observateurs opposèrent les effets négatifs de fléaux, tels les tremblements de terre, les épidémies, les famines, et de certains usages comme l'infanticide. La prise en compte de l'ensemble de ces facteurs les conduisit à s'interroger sur l'équilibre entre la population et les subsistances qu'ils jugèrent en général fragile, mais ne remettant pas en cause la croissance de la population. Dans ce concert de louanges, une seule voix discordante se fit entendre : critiquant les rapports des Jésuites, De Pauw insista sur l'irrégularité du peuplement en Chine et sur sa surévaluation. Les tentatives de mesure qui complètent ces aspects plus qualitatifs permettent de confronter cette perception aux données existantes. Ces estimations sont extrêmement variables. Les données conservées montrent que les Jésuites et Süssmilch, au milieu du siècle, et Sir Staunton, à la fin, se rapprochent de ce qui semble être la réalité.

En recherchant les causes de ce qu'ils perçoivent comme un véritable phénomène, les observateurs se livrent à une analyse des facteurs qualitatifs qui se révèle précise et judicieuse. Leurs

raisonnements s'avèrent cohérents par rapport aux observations dont ils disposent. Lorsqu'ils décrivent les pratiques matrimoniales ou le fonctionnement des institutions, ils introduisent des notions qui sont à la base de futures sciences humaines comme l'anthropologie ou la sociologie. L'on perçoit également, dans leurs propos, les éléments d'une véritable critique historique.

Même si les Jésuites ne se privent pas d'émettre des jugements de valeur, on tire cependant de leurs récits des informations pertinentes validées par nos connaissances actuelles. Cependant, plus observateurs qu'arithméticiens, les Jésuites accordent peu d'importance à la provenance des rares chiffres qu'ils mentionnent, ce qui constitue une imprécision.

Toutefois, les techniques de mesure qu'utilisent les savants – l'outil fondamental étant le multiplicateur – paraissent, certes, compte tenu de l'incertitude et de la relative rareté des données, rudimentaires. On constate néanmoins qu'elles aboutissent à des estimations vraisemblables de la population chinoise.

En ce XVIII[e] siècle, l'intérêt porté à la Chine appartient encore au domaine de l'exotisme, tandis que celui qui est manifesté pour sa population relève du goût de l'extraordinaire. Mais l'Empire apparaît en même temps comme un exemple à suivre pour les populationnistes, qui représentent, à cette époque hantée par la crainte de la dépopulation de l'Europe, la tendance majoritaire. On ne peut pour autant trancher entre engouement et méfiance : en effet, même si les Jésuites signalèrent des pratiques fâcheuses et condamnables, ils idéalisaient l'Empire. Parallèlement, le prétendu détracteur De Pauw, malgré une vision plus critique, ne manifesta aucune hostilité ouverte à l'encontre de la Chine et des Chinois.

La compilation du père Du Halde n'en demeura pas moins la référence majeure des penseurs du XVIII[e] siècle curieux de l'Empire : la considérant comme une mine de renseignements exempts de tout parti pris, ils l'exploitèrent en toute naïveté. Il faudra attendre la fin du siècle, avec les récits des voyageurs laïcs – diplomates ou commerçants – donnant une vision moins enjolivée, pour qu'un courant plus hostile à l'Empire se précise. L'accord unanime des observateurs sur la menace que pouvait représenter la croissance impressionnante de la multitude chinoise n'y fut sûrement pas étranger.

Isabelle ATTANÉ
INED
133, Bd Davout
75980 Paris cedex 20
attane@ined.fr
Jean-Marc ROHRBASSER
INED
133, Bd Davout
75980 Paris cedex 20
rohrbass@ined.fr

NOTES

1. Nous remercions Youssef Courbage et Christine Théré d'avoir bien voulu relire et amender cet article.

2. Le séjour de Marco Polo (1254-1324) en Chine dura seize ans, de 1275 à 1291.

3. Le terme « Relations » désigne les lettres adressées par les missionnaires jésuites à leur congrégation pour rendre compte de leurs observations en Chine.

4. Giovanni-Francesco Gemelli Careri (vers 1651-vers 1725), voyageur.

5. À cette époque régnait sur la Chine la dynastie mandchoue des Qing (1644-1911), originaire de Tartarie. C'est la raison pour laquelle les Pères surnommèrent Pékin la cité tartare.

6. Du Halde confirme ce qu'écrivait le père de Premare (*Lettres*, p. 103) : « Dans la seule ville de Canton, il y a sans exagérer plus d'un million d'âmes ».

7. Il s'agit ici de la ville de Foshan : « Fo chan n'est qu'à quatre lieues de Canton [...] la multitude de ses habitans, qu'on dit cependant être de plus d'un million d'âmes. » (Du Halde, 1735, I, 224)

8. Cf. *supra*, l'extrait du père du Halde concernant les divisions de Pékin, divisions exprimées dans les termes chinois.

9. Les Guèbres sont les Persans qui, refusant l'islamisation consécutive à la conquête arabe du VIIe siècle, conservèrent la religion zoroastrienne.

10. Vision pourtant quelque peu contredite par De Pauw : « Il y a à la Chine une multitude d'hommes qui vivent dans le célibat : on y compte plus d'un million de moines, dont la plupart sont mendiants & dont il n'y en a aucun qui soit marié : les voleurs, qui inondent les provinces, n'ont pas de famille ; enfin les maîtres ne permettent pas le mariage aux esclaves, & le nombre des esclaves est très-grand. » (De Pauw, 1774, 67-68)

11. L'empereur légendaire et Divin Laboureur, Shen nong, passe pour avoir enseigné l'agriculture à la Chine primitive.

12. Archives des Missions Etrangères, Lettre de Monsieur Delacourt aux Supérieurs et Directeurs du séminaire de Paris à Canton, le 13 décembre 1730, Ch d'ecral. 433, n° 8, 1730-1740, folio 288.

13. Monsieur Bourgine à MM. De Brisacier et Tiberge, 1730, 28 novembre, *Ibid.*, folio 214.

14. Notons que la vaccination antivariolique (inoculation par le nez) était pratiquée en Chine depuis le début du XVIIe siècle. Cette vaccination était, à cette époque, également pratiquée en Angleterre, mais elle était, semble-t-il, plus risquée pour les enfants, étant pratiquée par la voie de l'incision. En Chine, cette pratique était apparemment assez répandue : « L'art de semer la petite vérole était en vogue. » (*Lettres, extrait de la correspondance du Père Contencin,* 1726, 332)

15. L'empereur Yongzheng (Yong-Tcheng) des Qing a régné de 1723 à 1735.

16. La dernière cause pourrait être une allusion à des maladies vénériennes.

17. Ce passage ne concerne pas spécifiquement la Chine.

18. À ce propos, De Pauw dira du père Parennin : « D'un autre côté, le P. Parennin compte aussi au nombre des causes qui produisent les famines, la distillation du riz pour faire ce qu'ils appellent l'*arrack*, & par là on voit combien peu cet homme était instruit, puisqu'on n'a jamais fait d'*arrack* à la Chine, mais bien du *samp-su*, dont le peuple n'use qu'avec la plus grande modération. » (De Pauw, 1774, 76). L'arak (« la raque » ou « l'arrack ») est un alcool anisé distillé.

19. Ce point est souligné dans (Lutfalla, 1962).

20. Quelques années auparavant, De Pauw s'était déjà opposé aux Jésuites dans une polémique sur la question des « géants » et celle de l'« infériorité » des natifs d'Amérique, dans ses *Recherches philosophiques sur les Américains,* Berlin, 1768-1769.

21. Daniello Bartoli, s. j. (1608-1685), érudit jésuite.

22. Antoine-Augustin Bruzen de La Martinière (1662-1746), historien et géographe.

23. Ce chiffre diffère légèrement de celui que donne Struyck. Il s'agit sans doute d'une erreur de transcription de la part de l'un ou de l'autre.

24. Malthus, reprenant Du Halde, confirme cette estimation et mentionne, au commencement du règne de Kang-hi, qui régna de 1662 à 1722, 11 052 872 familles et 59 788 364 hommes aptes aux armes, nombre, selon le pasteur anglais, proche de la vérité parce qu'on l'a trouvé en faisant « la somme des nombres calculés pour les diverses provinces » (Malthus, 1826, I, p. 216).

25. En effet : 58 916 783 hommes aptes à porter les armes (au dessus de vingt ans)/10 128 789 familles = 5,8 hommes aptes à porter les armes par famille ; et 58 916 783 hommes aptes à porter les armes/11 502 872 familles = 5,1.

26. Struyck précise en effet, *ibid.*, que, dans ce nombre, ne sont pas compris : « Les personnes appartenant à la cour de l'empereur, les soldats, les bonzes des deux sexes, les mendiants et les habitants des vaisseaux. »

27. Halley fixe la population de Breslau à 34 000 habitants, et estime que les hommes âgés de 18 à 56 ans représentent 9/34 de cette population. Cf. Edmund Halley, "An Estimate of the Degrees of

the Mortality of Mankind, Drawn from Curious Tables of the Births and Funeral's at the City of Breslaw; with an Attempt to Ascertain the Price of Annuities upon Lives", *Philosophical Transactions* For the Month of January, 1693, Numb. 196, 596-610.

28. L'auteur joint une note précisant ceci : « En voici un exemple : les 45 305 familles de la province de *Koei-Tchoru* sont évaluées à 251 365 personnes, tandis que dans la province d'*Yun-nan* on évalue 132 958 familles à 1 433 110 personnes. »

29. Dimensions de la Chine selon La Martinière (in Süssmilch, 1741, 3, § 28, 96).

30. Les traces les plus anciennes remontent à la dynastie des Zhou de l'Ouest (XIe siècle-770 av. J.-C.), sous laquelle fut créé un système d'enregistrement et de statistique de la population (Zhang, Wang, 1997). Les administrations impériales successives ont progressivement tendu vers un dénombrement de plus en plus exhaustif de la population, laissant des données éparses. Les documents originaux les plus nombreux qui ont été conservés datent de l'époque des Ming et des siècles postérieurs. Il s'agit pour la plupart de registres de population, appelés les « registres jaunes » (*huangce*). Mais, au contraire de ce qui se passait sous les précédentes dynasties, ces registres ne furent plus, sous les Ming, remis à jour qu'une fois par décennie, contre tous les trois ans auparavant, soit un délai trop long pour n'omettre personne (Cf. Cartier, 1996).

31. La dynastie Ming a régné sur la Chine de 1368 à 1644.

32. Rappelons que la dynastie Qing a régné sur la Chine de 1644 à 1911.

33. Au milieu du XVIIIe siècle, déterminé à collecter des informations démographiques sûres, le gouvernement central sino-mandchou des Qing substitua aux « registres jaunes » des registres *baojia* supposés refléter plus fidèlement la réalité démographique, registres qui présentent l'avantage considérable d'être mis à jour chaque année et de décrire la totalité de la population, sans distinction de sexe d'âge ou de statut social.

34. Les quinze provinces chinoises d'alors étaient ainsi dénommées : Kiang-nan (appelée aussi Nan-Chihli), Pe Tcheli, Tche-kiang, Kiang-si, Hou quang, Chan-tong, Chan-si, Ho-nan, Chen-si, Fo-kien, Quang tong, Quang si, Se Tchouen, Yun nan, Koei tcheou. Les transcriptions des noms de provinces sont celles qu'utilisent les auteurs consultés. Elles ne sont pas forcément fidèles aux transcriptions conventionnelles.

35. Chiffres tirés de (Ho Ping-ti, 1959, 258).

36. La République populaire de Chine couvre, dans ses frontières actuelles, 9,7 millions de kilomètres carrés.

37. Dans l'intervalle, la province du Kansu (ou Kan-sou) a été détachée du Chen si ; Hou quang a été divisé entre Hou-Pé et Hou-Nan ; Kiang-Nan entre Anhui et Kiangsu.

38. Voici l'extrait du décret de l'empereur retranscrit in (Ho Ping-ti, 1959, 47) : « [L'empereur] ordonne aux fonctionnaires provinciaux d'instruire les fonctionnaires locaux qui leur sont subordonnés d'enregistrer l'effectif réel de la population [au sein de leur propre juridiction]. L'effectif réel de la population, de même que les quantités de grains, doivent être calculés et transmis le onzième mois de chaque année. Si des falsifications des chiffres de population de la part des fonctionnaires sont découvertes, les fonctionnaires provinciaux feront l'objet d'une enquête et seront punis.

SOURCES

DE PAUW, C. (1774), *Recherches philosophiques sur les Égyptiens et les Chinois*, Berlin, G. J. Decker.

DU HALDE J.-B. (1735), *Description géographique, historique, chronologique, politique et physique de l'Empire de la Chine et de la Tartarie chinoise*, Paris, P. G. Le Mercier.

GROSIER J.-B. (1787), *Description générale de la Chine, Contenant, 1°. La Description topographique des quinze Provinces qui forment cet Empire, celle de la Tartarie, des Isles, & autres pays tributaires qui en dépendent ; le nombre & la situation de ses Villes, l'état de sa Population, les productions variées de son Sol, & les principaux détails*

de son Histoire Naturelle : 2°. Un précis des connoissances le plus récemment parvenues en Europe sur le Gouvernement, la Religion, les Mœurs & les Usages, les Arts & les Sciences des Chinois. Par M. l'Abbé Grosier, Chanoine de Saint-Louis du Louvre. Nouvelle Édition avec Cartes et Figures. À Paris, chez Moutard.

LE COMTE L. (1696), *Nouveaux Mémoires sur l'état présent de la Chine.* Par le P. Louis Le Comte de la Compagnie de Jésus, Mathématicien du Roy. À Paris, Chez Jean Anisson.

LE COMTE L. (1979), *Lettres édifiantes et curieuses de Chine par des missionnaires jésuites, 1702-1776*, Paris, Garnier-Flammarion.

MAITLAND W. (1738), *History of the City of London.* Compte rendu in *Bibliothèque britannique*, Tome XI, première partie, La Haye.

MONTESQUIEU (1748), *De l'esprit des lois*, éd. R. Caillois, Paris, Gallimard, La Pléiade, 1951.

POLO, Marco (1989), *Le devisement du monde - Le livre des Merveilles*, (Introduction de Stéphane Yerasimos), Paris, La Découverte.

QUESNAY F. (1757), « Hommes », in *François Quesnay et la Physiocratie*, Paris, INED, 1958, vol. II.

QUESNAY, F. (1767), *Despotisme de la Chine*, in *François Quesnay et la Physiocratie*, Paris, INED, 1958, vol. II.

STAUNTON, Sir G. (1800), *Voyage dans l'intérieur de la Chine et en Tartarie, fait dans les années 1792, 1793 et 1794, par Lord Macartney, Ambassadeur du Roi d'Angleterre auprès de l'Empereur de la Chine* ; rédigé sur les Papiers de Lord Macartney, sur ceux du Commodore Erasme Gower, et des autres Personnes attachées à l'Ambassade ; Par Sir Georges Staunton, de la Société royale de Londres, Secrétaire de l'Ambassade d'Angleterre et Ministre plénipotentiaire auprès de l'Empereur de la Chine : Traduit de l'Anglais, avec des Notes par J. Castéra. Paris, chez F. Buisson, an VII de la République.

STRUYCK, N. (1740), *Inleiding tot de algemeene Geographie* [Introduction à la géographie générale] [Avec, *Gissingen over de Staat van het menschelyk Geslagt en de Uitreekening der Lyfrenten* [Hypothèses sur l'Etat de l'Espèce humaine suivies du Calcul des Rentes viagères]], Amsterdam, I. Tirion. *Les Œuvres de Nicolas Struyck (1687-1769) qui se rapportent au calcul des chances, à la statistique générale, à la statistique des décès et aux rentes viagères, tirées des Œuvres complètes, et traduites du hollandais par J. A. Vollgraff*, Amsterdam, 1912.

SÜSSMILCH J. P. (1741), *Die göttliche Ordnung in den Veränderungen des menschlichen Geschlechts...* [L'ordre divin dans les changements de l'espèce humaine...], Berlin, Haude et Spener. Trad. J.-M. Rohrbasser, Paris, INED, 1998.

VOLTAIRE (1773), « Fragments sur l'histoire générale », in *Œuvres complètes de Voltaire*, tome 29, Mélanges VIII, Paris, Garnier frères, 1879.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BROC, N.(1971), *La géographie des philosophes. Géographes et voyageurs français au XVIIIe siècle*, Paris, Ophrys.

BROC, N. (1990), « Voyageurs français en Chine », *Dix-huitième siècle*, vol. XXII.

CANTILLON, R. (1997), *Essai sur la nature du commerce en général*, [1755], Paris, INED.

CARTIER, M. (1984), « Malthus et la Chine » in *Malthus hier et aujourd'hui*, A. Fauve-Chamoux (éd.), Paris, Éditions du CNRS.

CARTIER, M. (1996), « Enregistrement de la population et recensements. La tradition chinoise », *Cahiers québécois de démographie*, Vol. 25, n°1.

CARTIER, M. (éd.) (1998), *La Chine entre amour et haine*, Paris, Desclée de Brouwer.

ELISSEEFF D. (1978), *Nicolas Fréret (1688-1749) réflexions d'un humaniste du XVIIIe siècle sur la Chine*, Paris, P. U F.

GERNET, J. (1972), *Le monde chinois*, Paris, Armand Colin.

HO, Ping-ti (1959), *Studies on the population of China, 1368-1953*, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press.

LUTFALLA, M. (1962), « La Chine, vue par quelques économistes du XVIII[e] siècle », *Population*, 2.

MALTHUS T. R. (1826), *Essai sur le principe de population*, trad. P. et G. Prévost, Paris, Garnier-Flammarion, 1992.

NEVEU, B.(1996), « La Chine en Europe », *Dix-huitième siècle*, vol. XXVIII.

PIMPANEAU, J.(1990), *Chine, culture et traditions*, Paris, Philippe Picquier.

ZHANG Qingwu, WANG Weizhi (1997), "Household Registration, Population Statistics, and Computer Management in China", *Symposium on Demography of China, 23[rd] IUSSP General Population Conference*, Beijing, China Population Association.

RÉSUMÉ

Observateurs et penseurs des Lumières manifestèrent un vif intérêt pour la Chine. Avant l'apparition progressive d'un mouvement de « sinophobie », la sinophilie prévalut en Europe dans la première moitié du XVIII[e] siècle. Les questions de population, en particulier, préoccupèrent les observateurs au moment même où savants et lettrés occidentaux débattaient de l'éventuelle dépopulation du monde. Les récits laissés par les missionnaires jésuites soulignent deux caractéristiques de la population : multitude et prospérité. Les observateurs énumèrent un ensemble de facteurs favorables à la propagation en Chine, comme le climat ou les traditions, et un ensemble d'obstacles, comme la fréquence des fléaux. La valeur de ces observations est parfois remise en question, donnant lieu à une véritable critique historiographique. Aux missionnaires se joignent les arithméticiens politiques qui, à l'instar de prussien Süssmilch ou du hollansais Struyck, fournissent des estimations chiffrées que l'on peut avec fruit comparer entre elles ou avec les indications dont nous disposons à présent.

Notre contribution vise avant tout à laisser parler les observateurs et à présenter les pièces d'un dossier inventoriant les perceptions que les Européens purent avoir de la population chinoise au Siècle des Lumières.

SUMMARY

Observers of the Enlightenment also demonstrated a keen interest in China. Indeed, before the emergence of a "Sinophobic" movement, the contrary, that is to say, "Sinophilia" prevailed in Europe during the first half of the 18th century. Population issues were those that preoccupied observers at the very time when Western scholars were debating over the predicted depopulation of the world. Jesuit missionary archives focused on two population characteristics; multitude and prosperity. Observers enumerated several factors favoring population expansion in China, such as the climate or traditions, as well as several obstacles, such as frequent and widespread diseases. The pertinence of these observations is sometimes questioned and has given rise to a genuine historiographical critique. Accounts by missionaries were joined by observations made by political mathematicians, such as the Prussian, Süssmilch, or the Dutchman, Struyck, who provided estimated figures that could either be compared and/or juxtaposed to data we now possess. This text provides a forum of expression for all these observers, and highlights the perceptions Europeans had of the Chinese during the Enlightenment period.